

20 mars 2000

00.115

Motion Christian Piguet**Coordination entre la PC, police, pompiers et services sanitaires**

La mission de la protection civile (PC) a profondément changé ces dernières années. La plupart du temps, quand nous entendons parler de la PC, c'est qu'elle est engagée dans des organisations catastrophe, d'appui lors d'incendies ou de missions d'aide humanitaire. Nous approuvons bien entendu cette évolution.

Néanmoins, il est légitime de se poser la question de la coordination et du commandement de l'ensemble de ces services, soit la PC, la police et les pompiers. Selon les uns et les autres, la PC et les pompiers sont complémentaires ou au contraire en concurrence. Ou encore, selon une étude de la Confédération, les pompiers sont bien plus efficaces que la PC pour faire le même travail.

C'est ainsi qu'à Genève, Etat, ville et communes étudient une réorganisation de la PC, police et pompiers, avec pour but de mettre en commun le commandement et la logistique. Néanmoins, tout n'a pas l'air de se passer sans problème; les uns et les autres (PC, police et pompiers) se sentant mis en concurrence si ce n'est carrément de côté. Cela a tout l'air de montrer que l'ensemble de ces services genevois ont tous l'air de faire plus ou moins la même chose, plutôt que d'être complémentaires.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat:

- de procéder à une analyse de la complémentarité et des concurrences possibles entre les services PC, police, pompiers et services sanitaires lors de leurs engagements;
- en fonction de cette analyse, proposer des solutions visant à la complémentarité des missions, ainsi qu'à un commandement coordonné des différents services lors de leurs engagements;
- d'éviter autant que possible des doublons dans la logistique de ces services.

Cosignataires: P.-A. Thiébaud, F. John, A. Bringolf, A.-V. Ducommun, F. Portner, E. Augsburgger, D. de la Reussille et L. Debrot.